



Echec de la CMP sur le projet de transparence de la vie publique

PARIS, 16 juil. 2013 (AFP) -

La commission mixte paritaire (CMP, 7 sénateurs et 7 députés) convoquée mardi sur le projet de loi de transparence de la vie publique, une des réponses du gouvernement à l'affaire Cahuzac, a échoué, a indiqué à l'AFP le rapporteur au Sénat de ce texte, Jean-Pierre Sueur (PS).

"Les positions sont trop éloignées pour arriver à un accord", a indiqué M. Sueur à l'AFP.

"Toutefois on a beaucoup insisté sur les points qui ont été adoptés par le Sénat, en espérant qu'un certain d'entre eux sera retenu par l'Assemblée nationale, notamment en ce qui concerne la définition du conflit d'intérêt, les incompatibilités et la transparence de la réserve parlementaire", a-t-il poursuivi.

"Mais il y a un clivage entre ceux qui sont décidés à faire un pas en avant avec la publication des patrimoines, et ceux qui s'y refusent", a-t-il dit.

Les deux textes sur la transparence, un projet de loi organique et un projet de loi ordinaire, ont été adoptés lundi par le Sénat, mais amputés de leur partie essentielle, la publication des déclarations de patrimoine et d'intérêts.

Le projet de loi sur la transparence arrivera lundi prochain, 22 juillet, à l'Assemblée nationale pour une nouvelle lecture.

La commission des Lois de l'Assemblée se réunit mercredi pour préparer cette nouvelle lecture.

jlp/jpr

Afp le 16 juil. 13 à 22 58.